



EN SUPPLÉMENT SPÉCIAL  
ZOOM SUR VOTRE  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Absent sur la photo Jean De Lescure

## Édito

Suite aux élections locales de ce printemps, les instances de l'EPTB Ardèche ont été largement renouvelées (plus de 75 % de nouveaux délégués au Comité Syndical) et j'ai l'honneur d'avoir été élu président de ce bel outil d'expertise et de mutualisation qui oeuvre tout au long de l'année sur l'eau et les rivières, dans une logique d'intérêt général et au-delà des limites administratives classiques. Je tiens à saluer le travail de tous les élus qui nous ont précédé depuis de nombreuses années, et à les remercier, notamment pour les différents programmes contractuels qu'ils ont réussi à mettre en place et qui permettent d'assurer une continuité de l'action et des financements de nos partenaires.

Pour les 6 années à venir, je serai accompagné d'un Bureau Syndical de 13 élus très motivés et représentant l'ensemble de notre bassin versant. Je souhaite un EPTB qui anticipe, agit et fédère au service de notre territoire ; un EPTB qui rassemble nos collectivités et nos acteurs économiques autour d'une ambition commune et d'une dynamique collective tournée vers l'avenir. L'objectif collectif, c'est de transmettre aux générations futures un territoire préservé, équilibré et résilient.

Le présent Bulletin Inf'eau vous présente l'actualité des actions de l'EPTB Ardèche sur des thématiques incontournables : la gestion quantitative de la ressource en eau et un dossier pour mieux comprendre globalement l'état des eaux et des milieux aquatiques et les services qu'ils rendent à l'ensemble des activités locales. Je vous invite également à vous saisir pleinement de la concertation publique en cours sur l'ensemble des enjeux de l'eau, soit en remplissant le questionnaire en ligne, soit en participant à une grande rencontre ou à une animation, et a fortiori en relayant largement l'information autour de vous : [www.ardèche-eau.fr/concertation-publique-2026/](http://www.ardèche-eau.fr/concertation-publique-2026/)

Ce Bulletin Inf'eau est également accompagné de 11 zooms spécifiques pour chacune des 11 communautés de communes ou d'agglomération du bassin versant, synthétisant les actions menées par l'EPTB en 2025, sur l'ensemble de ses thématiques d'action.

Toute l'équipe technique se tient à votre disposition, par téléphone, mail, dans nos locaux ou sur le terrain.

Bonne lecture !

Jean-Luc ARNAUD - Président de l'EPTB du Bassin Versant de l'Ardèche

## Au sommaire



GOVERNANCE ET  
CONCERTATION PUBLIQUE  
2026  
P.2-3



PROJET DE TERRITOIRE  
POUR LA GESTION DE L'EAU  
(PTGE)  
P.4-5



COMPRENDRE LE BON ÉTAT  
DES EAUX ET DES MILIEUX  
AQUATIQUES  
P.6-7



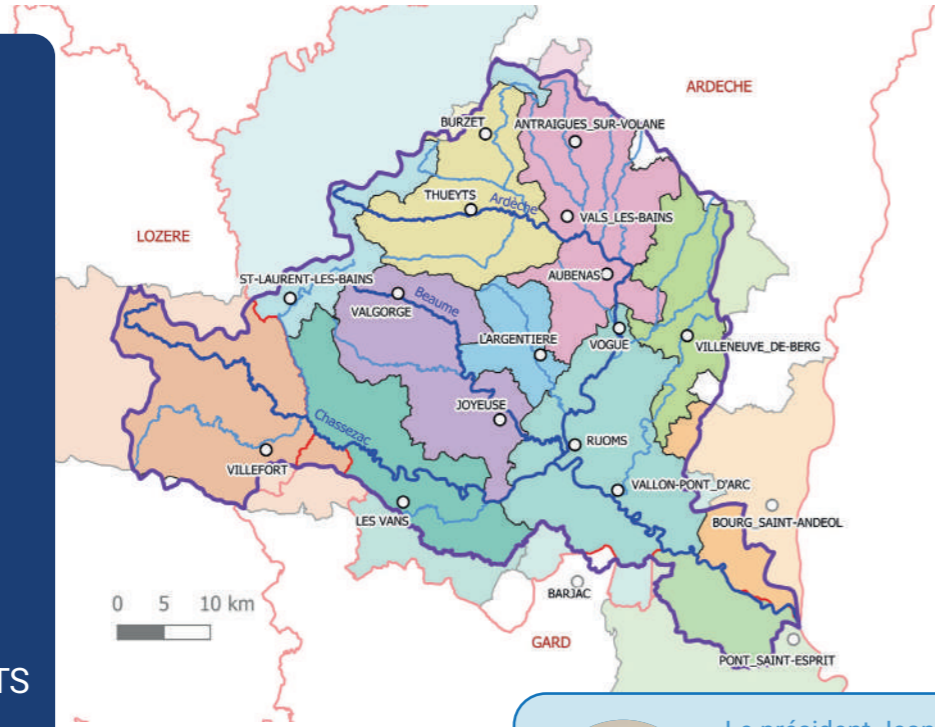
AUTRES ACTUALITÉS  
P.8

Suite aux renouvellements électoraux locaux du printemps 2026, les instances de l'EPTB Ardèche ont été recomposées :

- Le Comité Syndical, qui décide du budget, des actions et du fonctionnement de l'EPTB et donc qui donne l'ambition;
- Au sein de ce Comité, ont été élus un Président et un Bureau Syndical qui administrent les affaires courantes.

## CHIFFRES CLÉS

- 11** COMMUNAUTÉS DE COMMUNES/AGGLO
- 150** COMMUNES SUR 3 DÉPARTEMENTS
- 2 400 KM<sup>2</sup>** DE BASSIN VERSANT
- 1 000 KM** DE RIVIÈRES
- 135 000** HABITANTS PERMANENTS ... plus du double en été !



Le président Jean-Luc ARNAUD sera accompagné d'un bureau composé de 10 vice présidents et 3 membres délégués représentant l'ensemble du Bassin Versant.

## LE COMITÉ SYNDICAL

33 élus locaux titulaires (et 33 suppléants) pour représenter les 11 Communautés adhérentes  
En bleu, les membres du BUREAU SYNDICAL

Mont-Lozère	Montagne d'Ardèche	Sources et Volcans
<b>DE LESCURE Jean</b> MALAVAL Audrey MAURIN Olivier	<b>BOUVIER James</b> <b>LOUCHE Emile</b>	<b>CHAPUIS Pierre</b> GEIGUER Jacques ORIVES Eric
MASMEJEAN Christian VIELZEUF Frédéric ROUX ROCHE Marie-Thérèse	GLEYZE Magali PREVOST Laurence	FABREGES Marie-France BOUET Lynda BADIA Armand
Bassin d'Aubenas	Gorges de l'Ardèche	Berg et Coiron
<b>ANDRE Augustin</b> <b>ARNAUD Jean-luc</b> CHIRAUSSSEL Jérôme DUCHAMP Cécile TALLON Jean <b>TEYSSIER Kévin</b>	<b>ALBERTI Antoine</b> BONNETAIN Pascal BRUEYRE Jean-Christian CLEMENT Nicolas	<b>BACCAN Séverine</b> <b>CHANAL Pierre-Henri</b>
HILAIRE Victor BARTHÉLEMY Norman BRUN Emilie GEA Alexandre SAUCLES Gérard ALLIX Jean-Marie	VIGNE Colette FERRIER Christophe FABRE Patrick UGHETTO Laurent	BIVENS Corinne MARTARESCHE Christopher
Pays des Vans en Cévennes	Pays Beaume Drobie	Val de Ligne
DESMARECAUX Jean-Philippe <b>FEUILLADE-BRIERE Delphine</b> LE ROUX Thierry	<b>DELMASURE Julien</b> PLANET Olivier SALEL Matthieu	<b>AUBERT Yves</b> LEPVRIER Isabelle
FOURNIER Claudine RIEU-FROMENTIN Françoise BETTING Dominique	AUBE Damien PANTOUSTIER Brigitte BONIN Guillaume	GANIVET Gaétan DEGUILHEM Arnaud
Du Rhône aux Gorges de l'Ardèche	Agglo Gard Rhodanien	
<b>JALLAIS Gérard</b> LECHEVALIER Mathieu	<b>AUGUSTIN Philippe</b> <b>GANDON Arnaud</b> JOUVE Olivier	CARMINATI Jérôme SALAU Claude BASCLE Charles
MICHAUD Christiane MEYCELLE Patrick		

## L'EAU, LES RIVIÈRES, NOTRE QUOTIDIEN... ET VOTRE AVIS ?

### TOUS CONCERNÉS COMPRENDRE - PROPOSER - AGIR

Le Schéma d'Aménagement et de gestion des eaux (SAGE), aussi appelé « loi locale de l'eau », guide la gestion de l'eau sur le bassin versant de l'Ardèche depuis de nombreuses années et sera prochainement révisé. Le contexte de changement climatique nous impose en effet d'agir plus vite et plus fort et d'impulser les nécessaires adaptations de notre quotidien et de nos activités.

Dans ce cadre, une large concertation préalable est lancée auprès des habitants, acteurs locaux et collectivités. Elle permet d'informer, de comprendre les pratiques et besoins de chacun et de proposer des idées pour agir sur 4 grands axes :

#### PARTAGER LA RESSOURCE EN EAU

Priorité aux économies d'eau



#### PRÉSERVER LA QUALITÉ DE L'EAU

Moins de rejets polluants et une meilleure connaissance



#### PROTÉGER LES MILIEUX NATURELS

Redonner aux rivières et zones humides leurs fonctionnalités naturelles



#### PRÉVENIR LES RISQUES D'INONDATION

Anticiper et accompagner plutôt que subir



+ TRANSVERSAL  
Gouvernance, sensibilisation et urbanisme pour organiser l'adaptation au changement climatique

Cette concertation s'appuie sur :

- UN QUESTIONNAIRE EN LIGNE ACCESSIBLE À TOUS :



L'avenir du bassin versant de l'Ardèche nous concerne tous : pas besoin d'être expert !



- UNE PAGE INTERNET DÉDIÉE

<https://www.ardeche-eau.fr/concertation-publique-2026/>

- DES ANIMATIONS PUBLIQUES

La première grande rencontre s'est tenue le 22 avril 2026 à Labeaume et a rassemblé habitants, élus et partenaires autour d'animations, de visites de terrain et de temps d'échanges consacrés aux enjeux liés à l'eau, aux rivières et aux milieux naturels.

Deux autres grandes rencontres publiques sont programmées :

- le samedi 13 juin au Lac de Villefort
- le vendredi 10 juillet à Vals-les-Bains

En parallèle, de nombreuses animations gratuites sont proposées sur l'ensemble du bassin versant avec les associations partenaires de l'EPTB Ardèche afin de sensibiliser le grand public et favoriser la participation à la concertation. Le programme des animations est disponible sur le site internet :

<https://ardeche-eau.fr/evnement/>

VOUS SOUHAITEZ EN SAVOIR PLUS ?  
RÉÉCOUTER L'ÉMISSION ONDE CURIEUSE

➔ <https://www.frequence7.net/emissions/l-onde-curieuse/>



## PROJET DE TERRITOIRE POUR LA GESTION DE L'EAU (PTGE)

EN 2050, SI NOUS NE CHANGEONS RIEN, IL Y AURA EN MOYENNE :

**-30%**  
d'eau en moins dans nos rivières l'été

**+200%**  
de besoins en eau pour l'agriculture

**+20%**  
de besoins en eau pour l'eau potable

Dès 2016, en complément du SAGE, la Commission Locale de l'Eau (CLE) du bassin versant de l'Ardèche s'était dotée d'un 1er Plan de Gestion de la Ressource en Eau (PRGE). **Il s'agit d'un document cadre qui définit les modalités de partage des ressources sur les bassins les plus déficitaires** (Beaume-Drobie et Auzon-Claduègne).

Suite à l'étude prospective « **Ardèche 2050** » qui a mis en évidence une accentuation des tensions liées à la disponibilité de la ressource en eau à l'étiage du fait du réchauffement climatique, un nouveau document, dorénavant dénommé **Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE)** a été adopté le 22 janvier 2026 par la CLE et **étendu à l'ensemble du Bassin Versant**.



### LES 6 GRANDES ORIENTATIONS

#### Généraliser les actions à l'ensemble du territoire

Sans distinction de bassin ou de ressource car tout le territoire sera confronté à la raréfaction en eau

#### Renforcer l'efficacité des infrastructures de gestion de l'eau

Poursuivre et renforcer les efforts sur les réseaux d'eau potable et d'irrigation, les barrages hydroélectriques...

#### Adopter des comportements plus sobres en eau

Inciter l'ensemble des usagers à adopter des pratiques économes et responsables

#### Explorer de nouvelles ressources

Etudier les ressources en eau alternatives et la diversification des approvisionnements car à l'horizon 2050, les économies ne suffiront pas

#### Favoriser la rétention naturelle de l'eau

Agir sur les zones humides, les sols, les nappes souterraines et toutes les surfaces du bassin versant

#### Conditionner les développements futurs

Adapter l'urbanisme, l'agriculture, le tourisme... à la disponibilité de la ressource en eau

#### INFOS PRATIQUES :

On se met tous aux économies d'eau !

<https://www.ardeche-eau.fr/en-un-clic/economisons-leau/>

### HORIZON 2030

L'objectif du PTGE est de pouvoir enrayer la baisse des débits dans les cours d'eau durant l'été, liée au changement climatique. Pour suivre cela, une vingtaine d'indicateurs ont été définis, pour chaque grande catégorie d'usages.

#### EN PÉRIODE D'ÉTIAGE : MAI À SEPTEMBRE



#### EAU POTABLE ET USAGERS INDUSTRIELS

**-16%**  
de prélèvements à l'étiage

Il s'agit de poursuivre la trajectoire de baisse des prélèvements observée depuis 2012 et l'adoption du 1er SAGE Ardèche.



#### AGRICULTURE

**Stabiliser**  
les prélèvements en eau à l'étiage

Cet objectif est particulièrement ambitieux car la seule hausse des températures attendue en 2030 devrait augmenter le besoin en eau de + 66 % pour satisfaire les besoins des cultures actuellement en place.

### UNE FEUILLE DE ROUTE

Afin de pouvoir suivre ces trajectoires, le PTGE propose une feuille de route composée d'une **quarantaine d'actions** organisées autour de 3 grands axes et d'actions transversales.

- Gestion des réseaux d'eau potable
- Gestion de l'eau en agriculture
- Adaptation des usages touristiques
- Actions transversales animation, suivi, connaissance et sensibilisation

120 millions d'euros



Le montant de dépenses nécessaires entre 2026 et 2030

Sur la période 2026-2028, le Contrat Eau et Climat du bassin de l'Ardèche prévoit **près de 12 millions d'euros d'aides financières** sur cette thématique. D'autres financements seront recherchés en complément (DETR, Départements...)

#### POUR EN SAVOIR PLUS

Le document complet du PTGE est disponible sur le site de l'EPTB :

<https://www.ardeche-eau.fr/en-actions/partage-et-economies-deau/>

Le PTGE n'est aujourd'hui pas un document juridiquement opposable.

Le SAGE Ardèche, en cours de révision, intégrera le PTGE et viendra notamment préciser les règles en matière de volumes maximums prélevables par usage et en matière d'encadrement du développement des usages de l'eau.

### EXEMPLARITÉ DES COLLECTIVITÉS POUR ÉCONOMISER L'EAU

Vous avez un projet pour économiser l'eau ? Dans vos bâtiments publics, vos écoles, vos équipements sportifs, vos espaces verts...



A partir de l'été 2026, l'EPTB sera à votre disposition pour vous accompagner dans le montage technique et financier de votre projet, grâce au nouveau dispositif Ardèche A SEC = **Accompagnement à la Sobriété en Eau des Collectivités**

#### OBJECTIF

**Réduire la consommation d'eau jusqu'à 25 %** grâce à un audit des consommations et la mise en œuvre d'un plan de sobriété en eau personnalisé

#### POURQUOI ?

Car les collectivités doivent montrer l'exemple : **économisons l'eau pour ne pas finir à sec !**

#### FINANCEMENT

Ce dispositif d'accompagnement bénéficie de l'aide de l'Agence de l'Eau à hauteur de 50% à 70%.



Paul ROGNON a été recruté en janvier 2026 pour réaliser cette mission

#### CONTACT

[technique.quantite@ardeche-eau.fr](mailto:technique.quantite@ardeche-eau.fr)  
07 46 23 40 95

# COMPRENDRE LE BON ÉTAT DES EAUX ET DES MILIEUX AQUATIQUES

Une rivière en bon état, ce n'est pas seulement une eau "propre" en terme de qualité. La bonne santé d'un cours d'eau dépend de plusieurs éléments, tous étroitement liés les uns avec les autres : la quantité d'eau disponible, le bon fonctionnement des milieux aquatiques, la capacité de la rivière à s'écouler naturellement, la biodiversité...

## UNE QUANTITÉ D'EAU SUFFISANTE

Quand les débits baissent fortement en été, les pollutions sont moins diluées, l'eau se réchauffe plus vite et l'oxygène disponible dans l'eau diminue. **Les milieux aquatiques et toute la biodiversité deviennent alors plus fragiles et les activités liées sont menacées.** Les éventuelles restrictions de prélèvement et d'usage de l'eau visent à garantir un **débit minimal nécessaire** aux rivières. "Toute l'eau qui n'est pas prélevée ou évaporée reste dans les rivières"

## UNE BONNE QUALITÉ D'EAU

Une eau de bonne qualité permet **la vie de l'écosystème** (poissons, insectes aquatiques et plantes des rivières). Elle est aussi indispensable pour **les usages humains** : eau potable, activités économiques, agriculture, baignade, pêche ou loisirs aquatiques... **Les principales pressions** sont les pollutions domestiques et agricoles, accentuées par les épisodes pluvieux (phénomène de ruissellement).

## DES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES

Les poissons et les espèces aquatiques doivent pouvoir circuler librement, **entre l'amont et l'aval et vice versa**, pour accomplir leur cycle de vie (se nourrir, se reproduire) et faire face aux menaces (les crues, les sécheresses, les pollutions, les dérangements...). Les galets doivent également pouvoir se déplacer, au gré des crues. Une rivière en bon état doit aussi **pouvoir divaguer dans son espace de mobilité** et déborder naturellement lors des crues. En ralentissant les écoulements et en stockant temporairement l'eau, **ces espaces alluviaux** contribuent à limiter les inondations et à réduire les dégâts en aval.

## DES MILIEUX AQUATIQUES FONCTIONNELS

**Les berges végétalisées et les ripisylves** jouent un rôle essentiel : elles filtrent naturellement certaines pollutions, maintiennent les berges, freinent les écoulements, et apportent de l'ombre limitant le réchauffement de l'eau et l'évaporation directe. **Les galets et zones d'écoulement variées** favorisent aussi l'oxygénation, les capacités naturelles d'autoépuration et la dissipation de l'énergie des crues (et donc la réduction des érosions)

## UNE BIODIVERSITÉ RICHE ET ADAPTÉE

Une rivière en bon état accueille une grande diversité d'espèces : poissons, insectes aquatiques, oiseaux, amphibiens, mammifères. **Cette biodiversité résulte des autres paramètres et est aussi un excellent indicateur de la qualité globale du milieu.**

Dans un prochain n° : "la stratégie de gestion de l'Espace de Bon Fonctionnement (EBF) des cours d'eau et zones humides du bassin versant" et des exemples d'actions qui y contribuent

## COMMENT MESURE-T-ON L'ÉTAT GLOBAL DES EAUX ET DES MILIEUX ?

Les paramètres suivis sont :

- **physico-chimiques**, (température, pH, oxygène dissous, azote, phosphore, métaux lourds, pesticides...),
- **bactériologiques** (notamment d'origines fécales),
- **biologiques** (quantité et diversité des êtres vivants : poissons, invertébrés aquatiques, plantes aquatiques et algues microscopiques...),
- **morphologiques** (lit, continuités, berges...).



Ces suivis sont réalisés sur des points d'échantillonnage judicieusement choisis selon les objectifs visés et en suivant des protocoles adaptés : suivis ponctuels ou en continu... **Connaître la qualité et suivre son évolution au fil du temps est important pour guider les actions de gestion et évaluer leurs effets**

## LA QUALITÉ SANITAIRE DES EAUX DE BAINNADE

Sur le bassin versant de l'Ardèche, la baignade en rivière est une activité majeure, particulièrement en période estivale. **De la bonne qualité des eaux et des rivières dépend directement la santé des baigneurs, mais aussi l'attractivité du territoire.** Depuis les années 2010, le Schéma de Cohérence des Activités de Loisirs a permis d'organiser les activités, dont **un réseau de 28 sites de baignade gérés par les collectivités locales.** En saison, l'EPTB Ardèche accompagne ces collectivités pour surveiller la qualité des eaux, interpréter les résultats et, si nécessaire, gérer les épisodes de pollution, pour éviter d'exposer les baigneurs à des risques sanitaires.

**Plus de 450 analyses sont réalisées chaque été** afin de rechercher la présence de bactéries indicatrices de contamination fécale (Escherichia Coli et Entérocoques intestinaux). Ces pollutions peuvent provenir des rejets d'eaux usées (même après traitement), du ruissellement après les pluies ou encore de certaines activités humaines et animales à proximité des rivières.

**En 2025, la qualité des eaux de baignade du bassin versant était très satisfaisante avec 98 % de conformité. Mais les efforts pour réduire toutes les pollutions et améliorer l'état des milieux aquatiques doivent être poursuivis, voire amplifiés dans le contexte de changement climatique actuel.**

+ d'infos : [qualite.ardeche-eau.fr/](http://qualite.ardeche-eau.fr/)



## ET LES CYANOBACTÉRIES, QU'EST-CE QUE ?

Pas de panique : **les cyanobactéries sont des organismes naturellement présents dans les milieux aquatiques** qui se développent au gré des conditions environnementales. Les espèces sont différentes en **plan d'eau (planctoniques)** et en **rivière (benthiques)**. Leur présence n'est pas directement liée à une pollution mais elles peuvent être toxiques en cas d'ingestion.

Elles sont donc spécifiquement surveillées et la communication préventive est importante (comme pour les champignons en forêt !)

En savoir + : [qualite.ardeche-eau.fr/quels-risques-et-bonnes-pratiques-face-aux-cyanobacteries/](http://qualite.ardeche-eau.fr/quels-risques-et-bonnes-pratiques-face-aux-cyanobacteries/)

**Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI), qualité de l'eau, quantité d'eau, biodiversité : tous ces éléments fonctionnent ensemble. C'est la gestion globale de l'eau et des milieux aquatiques : TOUT EST LIÉ !**

## DES DÉBITS DÉJÀ TRÈS FAIBLES POUR LA SAISON

Malgré des précipitations de l'automne-hiver qui ont été excédentaires et qui ont permis une recharge significative des réserves naturelles (nappes, sources), le printemps 2026 a été plutôt sec et les températures de la fin mai ont été particulièrement élevées. Les niveaux dans les cours d'eau sont déjà bas pour la saison : c'est une réaction typique de notre bassin versant méditerranéen.

Donc la vigilance est d'ores et déjà nécessaire sur la ressource en eau et les prélèvements pour tous les usages (domestiques et agricoles). Les 1ères restrictions des usages de l'eau non prioritaires pourraient être décidées très prochainement.



[vigieau.gouv.fr/](http://vigieau.gouv.fr/)

## PROGRAMMES SCOLAIRES POUR LES PRIMAIRES ET LES COLLÈGES



Pour l'année scolaire 2025-2026, 16 classes du CP au CM2 ont participé au projet bi-EAU-diversité. Issus des écoles de Vesseaux, Ruoms, Laurac-en-Vivarais, Beaumont, Pied-de Borne, Les Assions, Banne, Beaulieu, Carsan, Saint-Paulet de Caisson et Pont-Saint-Esprit, les 346 élèves ont ainsi bénéficié de 4 animations, en classe et sur le terrain, pour comprendre les enjeux du bassin versant, et approfondir leur projet sur une thématique spécifique (sécheresse, inondations, biodiversité, corridors écologiques). Chacun a reçu un petit livret d'activités qui l'a suivi tout au long de l'année. Ce sont également 4 classes de collèges (Montpezat, Vals-les-Bains, et Joyeuse) qui ont bénéficié du programme « entre crues et sécheresses ». Les élèves ont pu comprendre les enjeux liés à ces événements extrêmes et s'initier aux bons gestes (économies d'eau, prévention des risques). Cette année, les 2 projets, à destination des primaires et collèges, sont reconduits. Les enseignants ont jusqu'au 22 juin pour candidater auprès de l'EPTB pour l'année scolaire 2026-2027.

Pour en savoir + = [ardeche-eau.fr/en-un-clic/espace-pedageau/](http://ardeche-eau.fr/en-un-clic/espace-pedageau/)

## LES SITES INTERNET UTILES

<p><b>Le site institutionnel de l'EPTB Ardèche</b> Comprendre, agir, préserver</p>	<p><b>Ardèche Inf'eau Plage</b> La qualité des eaux de baignade en temps réel</p>	<p><b>Inondations Ardèche</b> S'informer et se préparer au risque inondation</p>
<p><b>ardeche-eau.fr</b></p>	<p><b>qualite.ardeche-eau.fr</b></p>	<p><b>inondations.ardeche-eau.fr</b></p>



Tous les Bulletins Inf'eau sont téléchargeables en Pdf sur le site Internet : [www.ardeche-eau.fr](http://www.ardeche-eau.fr) ou disponibles sur demande auprès de l'EPTB.

Directeur de la publication : Jean-Luc ARNAUD - Dessins : A. Royer ARdiffusion (Mayres) - Crédit photo : EPTB Ardèche sauf mention sur la photo.

Imprimé en mai 2026